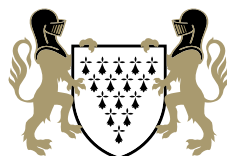


GUÉRANDE MAGAZINE



DOSSIER

LES GRANDS AMÉNAGEMENTS À VENIR À GUÉRANDE



Ville de
Guérande

édito



Chères Guérandaises, chers Guérandais,

Tous les ans, à pareille époque, nous retrouvons ce moment agréable du passage d'une année à l'autre où il est de coutume d'échanger des vœux. J'en profite donc pour vous présenter, en mon nom et au nom du conseil municipal, mes souhaits de bonne et heureuse année.

2023 s'ouvre sur de nouveaux projets que vous découvrirez à travers ces pages. En voici quelques-uns :

Le réaménagement du secteur de la place Saint-Jean dans l'intramuros qui est depuis 20 ans une zone déstructurée nécessitant une recombinaison des espaces libres et bâtis. Notre enjeu est de réhabiliter les anciens bâtiments situés dans ce secteur par une restauration respectueuse de l'architecture et des matériaux d'époque afin de créer des logements et d'étoffer notre offre culturelle, tout en permettant aux habitants de se réapproprier ce lieu de vie en cœur de ville.

En lien avec la communauté d'agglomération Cap Atlantique, nous vous proposons également de **découvrir le futur conservatoire intercommunal de musique** qui permettra d'accueillir concerts et cours de musique. Ce projet comprend également **l'aménagement de la chapelle du Petit Séminaire** en un lieu culturel polyvalent.

Voilà en quelques lignes les réalisations majeures à venir pour le bien-être de la population guérandaise. De nombreuses autres avancées sont à découvrir dans ce magazine et comme les années précédentes, vous pouvez compter sur l'investissement de votre équipe municipale pour continuer à faire rayonner Guérande.

Bonne lecture à toutes et tous.

Nicolas Criaud
Maire de Guérande

||
Vous pouvez compter sur l'investissement de votre équipe municipale pour continuer à faire rayonner Guérande.
||

Gwenrannadezed ha Gwenranniz ker,

Bep bloaz en hevelep mare ez adkavomp ar prantad plijus-se ma tremenomp eus ur bloavezh d'unan all ha ma 'z omp boas da eskemmañ hetoù. Va mad a dennan eus se neuze 'ta evit kinnig deoc'h, e 'm anv hag en anv ar c'huzul dinaz, va hetoù evit ur bloavezh mat hag eürus.

Emzigeriñ a ra 2023 gant erbaroù nevez a reot anaoudegezh ganto dre lenn ar pajennoù-mañ. Setu un nebeud anezho :

Adaozadur gennad ar blasenn Sant-Yann e diabarzh kêr a zo aet da dachad didrevn abaoe 20 vloaz a rank an egoroù frank hag adeiladet anezhi bout adkenaozet. Hon dalc'h eo denevesaat ar savadurioù kozh lec'hiet er gennad-se en ur zoujañ da adeiladezh ha dafar ar mare ma oant bet savet evit krouiñ lojeizoù ha fonnusaat hon c'hinnig sevenadurel en ur reiñ war un dro an tu d'an annezidi da adp'iaouekaat al lec'h buhez-se e kalon kêr.

A-zalc'h ouzh ar gumuniezh tolpad Cap Atlantique e kinnigomp deoc'h ivez **dizoleiñ ar mirva etredinazel ar sonerezh da zont** a roio an tu da zegemer sonadegoù ha kentelioù sonerezh. An erbar-mañ zo en e ser ivez **kempennadur chapel ar C'Hloerdi bihan d'ober** ul lec'h sevenadurel liesarver anezhañ.

Setu en un nebeud linennoù ar sevenidigezhioù pennañ da zont evit mad poblañs Gwenrann. Un toullad mat a araokadennoù all ho po tro da zizoleiñ er c'hannadig-mañ hag evel er bloavezhioù a-gent e c'hellot fiziañ en emouestl ho skipailh dinazel evit kenderc'hel da lakaat Gwenrann da splannañ.

Lennadenn vat da bep hini.

sommaire



P. 4
Dossier



P. 10
Famille



P. 14
Culture et Patrimoine



P. 8
Cadre de vie



P. 12
Attractivité

P. 15 • Infos pratiques
P. 16 • Tribunes
P. 18 • Agenda



Directeur de la publication : **Xavier Fournier**
Rédacteur en chef : **Guillaume Bollet**
Rédaction : **Heilen Beyer, services municipaux de la Ville de Guérande**
Traduction bretonne : **Laurent Motrot**
Visuels : **Ville de Guérande, Cap Atlantique, Marina Zlochinn, William Grain-Lambert / Monsieur Banane, Bretagne Vivante / Thierry Quélenec, Adobe Stock**
Maquette et mise en page : **Second Regard**
Impression : **Icônes (56) - Certifié PEFC™ 10-31-3162 - Imprim'vert**

Retrouvez toute l'info de votre ville sur www.ville-guerande.fr

Suivez-nous sur   

Tirage : 9 170 exemplaires
Distribution : toutes les boîtes aux lettres des foyers guérandais. Guérande Magazine est à votre disposition à l'Hôtel de Ville et dans les bâtiments municipaux.

 Il est également consultable sur le site de la Ville, en version numérique ou audio.

Nouveau conservatoire intercommunal de musique : le projet est lancé

Le projet du nouveau conservatoire à rayonnement intercommunal de musique de l'agglomération de Cap Atlantique a été lancé officiellement le 14 décembre dernier. Situé sur le champ clos du site du Petit Séminaire, il devrait ouvrir ses portes lors de la rentrée scolaire de 2026.

Les principales orientations

Ce nouvel équipement se veut fédérateur pour la vie musicale du territoire, mais aussi support d'un projet pédagogique ouvert, adapté et innovant. Il sera capable d'accueillir encore plus d'élèves : jusqu'à 1 300, contre 1 000 aujourd'hui.

Des ambitions de performances environnementales

Les bâtiments ont été pensés pour favoriser le confort des usagers tout en respectant l'environnement. En effet, le projet vise à favoriser le recours à des matériaux biologiques ou géosourcés et à mettre en œuvre une démarche innovante quant à la préservation de la biodiversité aux alentours. Les travaux ont été conçus en respect du label « Territoire engagé pour la nature » obtenu par Cap Atlantique en 2019.

Un projet en trois grandes phases

La construction du futur conservatoire s'articulera autour de trois grandes phases.

La première sera dédiée à la restauration de l'ancienne chapelle du couvent, bâtie autour de 1875 et inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques. L'objectif est de la transformer en un auditorium, dont la fin des travaux est prévue en mars 2025. Cet auditorium sera doté d'un orgue baroque flamand de prestige. Il permettra de valoriser une soixantaine des spectacles annuels proposés par l'établissement et des manifestations de partenaires culturels pourront également y être accueillies.

La construction du conservatoire de musique en tant que tel dans le parc constituera la deuxième grande phase.

La troisième sera l'aménagement d'un parvis-jardin pour lequel la sobriété sera privilégiée afin de limiter l'artificialisation des sols et de respecter la biodiversité du site.



Votre futur conservatoire en chiffres :

1 600 m²

39 salles sur **2** niveaux

un hall de **350** m² à usages multiples (attente confortable pour les parents et enfants, accès à un espace de ressources culturelles, accueil d'expositions et petites manifestations instrumentales ou vocales)

un auditorium de **450** m² et **150** places en gradins fixes

1 grande salle d'orchestre

2 studios de percussions

1 salle de musique assistée par ordinateurs

3 salles de répétitions

20 salles courantes

11 salles dédiées aux pratiques collectives

1 grande salle de percussions

Début des travaux en **2024** et fin prévue en **2026**

Coût total estimatif du projet : **13** millions d'euros, dont 450 000 € de subventions de l'État, 274 500 € de la Région des Pays de la Loire et 600 000 € du Département de Loire-Atlantique.



Le Quartier Saint-Jean : un espace à redynamiser

La municipalité a pour projet de réaménager le secteur de la place Saint-Jean, situé au cœur de l'intra-muros et aussi appelé « Carré Saint-Jean » ou « Quartier Saint-Jean ».

Périmètre du projet

Ce site de cœur de ville abrite l'École des Arts et du Patrimoine (EAP) et se trouve à proximité de la rue de Saillé et de ses nombreuses boutiques et restaurants mais aussi de la rue de la Juiverie et de ses commerces d'art. C'est aussi l'endroit où les visiteurs de la Porte Saint Michel - Musée de Guérande arrivent en fin de visite après avoir fait le tour des remparts.

Le secteur Saint-Jean est soumis à une orientation d'aménagement et de programmation dont les contours sont définis dans le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de la Ville de Guérande. Ce quartier historique de la commune dont l'origine remonte au moins au début du XV^e siècle nécessite donc une restauration de qualité.

Un patrimoine à restaurer

Le premier enjeu est de mettre en place la réhabilitation des anciens bâtiments situés dans ce secteur. Trois édifices majeurs seront ainsi restaurés : l'ancien hôpital Hôtel Dieu, l'ancienne école et la chapelle. Bâtiments remarquables de l'intra-muros, ils seront mis en valeur grâce à une restauration respectueuse de leur architecture et de leurs matériaux. Un soin particulier sera apporté aux abords de ces édifices et à leurs façades.

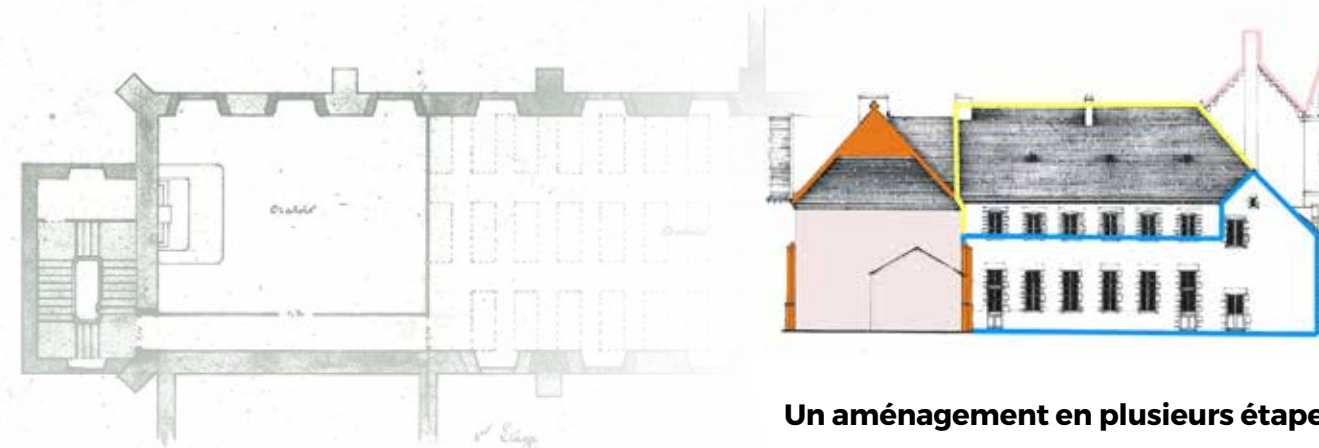
De nouveaux usages pour dynamiser l'intra-muros

Grâce à la restauration de ces bâtiments, il deviendra possible de développer de nouveaux usages. Il est ainsi prévu d'aménager l'ancien hôpital afin d'y faire 10 logements supplémentaires éligibles à la loi Malraux (du T2 au T3) ainsi que 3 logements sociaux, idéalement situés en plein cœur de ville, afin de revigorer ce quartier.

La cession sera faite au groupe CIR pour un montant de 850 000 €. Depuis 30 ans cette entreprise a déjà rénové 720 immeubles dont l'hôtel du Duc d'Aiguillon au Croisic.

La chapelle restera quant à elle dans l'escarcelle communale et pourra, une fois restaurée, être utilisée de différentes manières : salle d'exposition, de conférence, etc. Les modalités d'utilisation du bâtiment sont à définir, en lien avec le Projet Scientifique et Culturel (PSC) du Musée en cours d'élaboration avec les services de l'Etat et qui sera coconstruit avec les associations.

L'ancienne école, actuellement dédiée aux ateliers culturels pour les jeunes Guérandais, se verra réhabilitée et destinée au futur musée. Ainsi, le parcours patrimonial s'agrandira de la Porte Saint-Michel jusqu'au Quartier Saint-Jean. Ce bâtiment sera repensé, notamment avec la création d'une passerelle qui permettra l'accès aux remparts aux personnes à mobilité réduite. Une extension contemporaine de ce bâtiment a, par ailleurs, déjà été validée dans le PSMV.



Un espace à imaginer

Pour ce qui est des aménagements de l'espace public, l'objectif est de transformer l'espace actuel de stationnement en espace qualitatif. Trois buts sont poursuivis : créer du lien avec les rues adjacentes, verdifier l'intra-muros et redynamiser la place Saint-Jean.

Actuellement, le Carré Saint-Jean n'est pas un lieu qui participe à un parcours de déambulation des habitants et promeneurs en intra-muros. Aménager cet espace permettra de faire une mise en lien du jardin des remparts en fin de visite du Musée avec les rues commerçantes alentour.

La volonté de la municipalité est de faire de la place Saint-Jean un lieu de promenade, de pause, de respiration verte. Aussi, il est souhaité que la qualité paysagère soit maintenue et développée, d'autant plus au vu de la proximité du jardin des remparts. L'aménagement permettra de plus une désartificialisation importante et la création d'un îlot de fraîcheur.

La place Saint-Jean, une fois réaménagée, pourra être pensée comme un lieu de vie et d'animations pouvant recevoir des événements. Elle participera ainsi à la dynamique quotidienne de la cité médiévale. Dans le but de s'adapter au mieux aux usages des habitants et des touristes, le projet d'aménagement de cet espace est dit « transitoire ». Cela veut dire qu'il sera évolutif : il s'agira d'un aménagement réversible pour permettre différents projets et s'y adapter. Cela sera l'occasion d'expérimenter des usages pour que l'aménagement définitif corresponde au mieux aux attentes des habitants.

Secteur clef de la cité médiévale, situé entre la rue de Saillé et la rue Saint-Michel, le Quartier Saint-Jean restauré améliorera ainsi le cadre de vie des habitants, tout en dynamisant encore plus l'attractivité de l'intra-muros.

Un aménagement en plusieurs étapes

Le planning prévisionnel indique que les travaux concernant la restauration de l'ancien hôpital sont prévus pour le mois de septembre 2023 avec la fin du ravalement et la taille des pierres pour mai 2024. Le début du second œuvre commencera en septembre 2024. La livraison du chantier est prévue pour la fin d'année 2025, comme la fin des travaux d'aménagement de l'espace public. Suivront alors la rénovation de la chapelle Saint-Jean et la création du futur musée.



Les vergers partagés

La municipalité de Guérande s'est engagée à créer des vergers partagés sur la commune. Depuis la prise de fonction de l'équipe municipale, ce sont 3 vergers qui ont vu le jour et d'autres sont en cours de réalisation.

Les objectifs de ces vergers urbains :

- Créer des zones champêtres en ville, même sur des petites surfaces
- Soutenir le développement de la biodiversité sur le territoire
- Protéger les insectes pollinisateurs
- Donner accès aux habitants à des arbres fruitiers
- Proposer à tous de s'exercer à l'arboriculture (entretien, taille, récolte des arbres nourriciers)

Le verger de Queniquen



Le verger de Queniquen
Ce verger est en libre accès depuis 2021.

Le verger du Léchet
Inauguré le samedi 10 décembre 2022, ce verger est désormais ouvert à tous.

Le verger paysager de l'espace Mimosa
Cet espace de 1 200 m² sera inauguré courant février.

Le verger de Saillé
Le projet est en cours d'élaboration avec les habitants et associations.

Objectif de Développement Durable (ODD) 11.7

Assurer l'accès de tous [...] à des espaces verts

Engazonnement des cimetières

Après le cimetière de Saillé, c'est celui du centre-ville qui a fait l'objet de travaux d'engazonnement.

Ces travaux sont intervenus courant novembre au niveau des allées afin d'améliorer les accès aux emplacements, de rendre l'entretien plus facile et de permettre le développement de la biodiversité. L'engazonnement végétalisera ainsi le cimetière, un espace habituellement très minéral, dans le respect des défunts, des familles et des usagers du lieu.

Cet engazonnement a été réalisé avec une entreprise qui pratique le « mulching », terme anglais pour « paillage ». Le cimetière a été fermé plusieurs jours afin que cette entreprise et les agents de la Ville interviennent. Ils ont ainsi répandu du « mulch » sur les sols : un mélange composé de fibres de bois broyées, de cellulose et de colle naturelle. Ajouté à de l'engrais organique, du gazon et de l'eau, ce mélange spécifique

pour les sols pauvres permet de recréer un milieu favorable pour que les graines poussent facilement. Ce mélange a ensuite été propulsé dans les allées, grâce à un système permettant de protéger les tombes.



+ d'infos

Conservation des cimetières
02 40 53 60 57

À vélo dans mon aggro

Depuis 2000, les communes de l'agglomération et Cap Atlantique ont réalisé des aménagements cyclables et de nombreux projets sont encore à venir à Guérande. Aujourd'hui, Cap Atlantique développe l'offre vélo du territoire à travers deux dispositifs.

Vélycéo

Le nouveau service Vélycéo a pour but de permettre à chacun d'essayer le vélo électrique sur une courte durée afin d'expérimenter ce mode de déplacement. Ce sont ainsi 350 vélos électriques qui sont proposés à la location pour les habitants de l'agglomération de Cap Atlantique.

Fonctionnement du service :

- Les habitants des 15 communes de l'agglomération peuvent louer un vélo pour une durée maximale d'un an (par tranche de 3 ou 6 mois), dans la limite de 2 vélos par foyer maximum.
- Ce service est proposé à 37 euros par mois maximum (il existe des tarifs réduits et des tarifs dégressifs).
- Les réservations se font en ligne depuis le site Internet www.velyceo.com



L'aide à l'achat d'un vélo

L'Agglo de Cap Atlantique offre aux habitants du territoire jusqu'à 300 euros par foyer pour acheter un vélo (vélo pliant, vélo à assistance électrique, vélo cargo, biporteur, triporteur, tandem, etc.).

Fonctionnement du service :

- Une aide financière peut être accordée à hauteur de 25 % du prix d'achat TTC du vélo dans la limite d'un montant maximal allant jusqu'à 300 euros.
- Les habitants des 15 communes de l'agglomération peuvent en bénéficier, à condition d'être majeur.
- Les vélos doivent être conformes aux normes en vigueur décrites dans le règlement et l'acquisition doit être effectuée auprès de l'un des vendeurs de cycles partenaires de l'opération.
- Un formulaire doit être complété soit en ligne sur le portail citoyen de Cap Atlantique (« Mes démarches »), soit en version papier auprès de Cap Atlantique (3 avenue des Noëles, à La Baule).

Pour rappel, entre 2018 et 2026, ce sont 4,1 millions d'euros qui seront investis par la communauté d'agglo, pour 41 opérations, afin d'améliorer, sécuriser, relier ou créer 280 kilomètres de réseau cyclable, dont 136 kilomètres de nouveaux itinéraires.

Retrouvez tous ces aménagements cyclables sur la carte « Cap sur le vélo » (sur le site de Cap Atlantique ou en version papier à l'Hôtel de Ville).

Déviations Guérande - La Turballe

Annoncée depuis plus de 30 ans, la déviation prévue entre Guérande et La Turballe ne verra pas le jour.

Le Département de la Loire-Atlantique a annoncé lors de la session plénière de décembre dernier son intention de ne pas donner suite à ce projet qui était destiné à

limiter le trafic en centre-ville et particulièrement sur le boulevard du Général de Gaulle et la traversée de Clis.

Nicolas Criaud, Maire de Guérande, a demandé un rendez-vous au plus vite auprès du Président du Conseil Départemental pour trouver des solutions rapides et efficaces.



Lab'aux idées 2022

Les jeunes âgés de 10 à 25 ans, ainsi que les associations guérandaises avec des actions dédiées à la jeunesse, pouvaient candidater au dispositif de soutien Lab'aux idées.

Conçu pour répondre aux besoins des jeunes du territoire, ce dispositif a retenu 3 projets cette année. Chaque projet s'est vu accorder une subvention exceptionnelle de 25 % maximum de son budget global prévisionnel, avec un plafond maximum de 1 000 €. À ce titre, le Spot 15-25, la Mission Locale de Presqu'île Guérandaise et le Service d'Accueil des Mineurs Non Accompagnés (SAMNA) vont pouvoir compter sur l'aide financière de la Ville pour :

- développer des actions novatrices axées sur l'orientation et la découverte des métiers par l'intermédiaire de casques de réalité virtuelle et de la formation aux outils pour les animateurs (Spot 15/25),
- favoriser les besoins de mobilité instantanée par la création d'un service de mise à disposition de vélos électriques (Mission Locale de Presqu'île de Guérande),
- encourager l'intégration des mineurs non-accompagnés sur le territoire en soutenant leur projet de départ en vacances avec leurs éducateurs (SAMNA).

+ d'infos

Maison de la Famille 02 40 15 10 50



Journée Halloween à l'Accueil 10/14

Le Portail Famille a fait peau neuve

Le nouveau portail est accessible à partir de l'adresse suivante : <https://guerande.portail-familles.app/>. Doté d'une interface plus ergonomique, il est désormais consultable facilement sur différents supports (smartphone, tablette, ordinateur). Le traitement des listes d'attente a été simplifié et fluidifié et de nouveaux usages seront proposés en cours d'année.

Nouveau !

Athamor s'associe au Spot' 15-25 ans de Guérande pour vous proposer de garder vos enfants pendant que vous êtes au spectacle. Vendredi 17 mars, pendant que vous assisterez au BD-concert *Tous pour un* (avec Alfred, Charles Berberian, JP Nataf et Bastien Lallemand), vos enfants profiteront d'activités à Athamor, imaginées par les ados.

Gratuit, sur inscription à l'accueil d'Athamor, places limitées et proposées aux enfants de 3 à 10 ans.

+ d'infos

Athamor 02 40 24 73 73



Quand les jeunes Guérandais rencontrent leurs aînés

La Ville de Guérande met en place différentes activités intergénérationnelles qui permettent de créer du lien entre les séniors et les jeunes.

Une carte de vœux réalisée par une jeune guérandaise

Tout au long du mois de novembre, les enfants de l'accueil 6/10 ans ont planché sur l'illustration de la carte de vœux qui est glissée en début d'année dans les colis distribués aux aînés par le CCAS. Le thème retenu pour la carte de vœux 2023 était « l'espace, le ciel, les étoiles et le cosmos ». À l'issue de la période de création, un groupe d'enfants a sélectionné une dizaine de dessins qui ont ensuite été soumis au vote d'un jury composé d'élus et de techniciens. Cette année, c'est le dessin de Louna, 11 ans, scolarisée à la Pradonnais, qui a été choisi. Bravo à elle !

Un spectacle pour les repas des aînés

Par ailleurs, les accueils de loisirs participeront à l'animation des deux repas des aînés qui se dérouleront les 18 et 25 janvier. Ils proposeront des chants et des danses en lien avec la préservation de notre planète. Pour cette occasion, ils ont confectionné leurs costumes avec des objets de récupération.



Objectif de Développement Durable (ODD) n°3

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge



Rappel des dates d'inscription aux activités des vacances de février

- Pour les activités Découv'sport, Accueils de loisirs (3/6 ans et 6/10 ans) ainsi que l'Accueil 10/14 ans :

Pour les Guérandais :
lundi 16 janvier 2023.

Pour les enfants hors commune :
lundi 30 janvier 2023.

Ces inscriptions se feront sur le Portail Famille.

- Pour les Explorateurs, activités culturelles et ludiques pour les 4/12 ans :

les inscriptions sont ouvertes à tous au 02 40 15 10 01 ou en écrivant à ecole.artspatrimoine@ville-guerande.fr.

Retrouvez les programmes des activités sur www.ville-guerande.fr

Du changement lors des pauses déjeuner des enfants

La pause méridienne est un enjeu majeur pour le bien-être de nos enfants. C'est pourquoi, en complément d'un repas équilibré et respectueux du développement durable, la Ville de Guérande renforce le taux d'encadrement des enfants en recrutant des animateurs supplémentaires. Il a également été décidé de créer un poste d'animateur « ressource inclusion » dans chaque école pour accompagner les équipes et les enfants en situation de handicap sur ce temps éducatif.



La réussite de tous les enfants est un enjeu majeur de notre politique éducative municipale. Pour y parvenir, nous avons décidé d'accompagner tous les temps de l'enfant, de l'accueil périscolaire à la pause méridienne, en renforçant les taux d'encadrement dans chacune de nos écoles publiques.

Ghislaine Hervoche
1^{ère} Adjointe en charge des Solidarités, de la Famille et de l'Éducation

Projet ENV'VIE ÉCO

La Ville réunit les entrepreneurs autour de la thématique du développement durable et de la transition énergétique

Guérande est un territoire riche de son patrimoine historique mais aussi de son patrimoine naturel qui doit être préservé. Réussir le pari du développement durable ne se fera pas sans une mobilisation forte et large des individus et des organisations dans leur ensemble.

La Ville de Guérande s'investit dans des projets de sensibilisation des différents publics sur la thématique de l'environnement et du développement durable. Dans cet optique, la délégation Vie économique a proposé à l'ensemble des entrepreneurs guérandais le projet ENV'VIE ÉCO. Ce projet, constitué de différents temps forts étalés sur l'année, a pour objectif d'impulser une dynamique individuelle et collective autour de la thématique du développement durable afin d'amorcer et d'accélérer la transition écologique des entreprises (commerces, artisans etc...).



Parce que nous sommes tous concernés par les actions du quotidien sur les enjeux environnementaux, il est indispensable que nous puissions accompagner les entrepreneurs du territoire dans cette démarche responsable

Audrey Perdereau
Adjointe en charge de l'Environnement et de la Vie économique



Les actions ENV'VIE ÉCO mises en place en 2022

- 26 diagnostics et accompagnements réalisés sur la transition écologique des artisans, commerçants et indépendants
- 4 entreprises labellisées ÉCO-DÉFIS
- 1 soirée inspirante sur la thématique de la transition écologique en entreprise. Ce fut l'occasion pour plus de 60 entrepreneurs de rencontrer d'autres acteurs économiques guérandais autour d'un sujet d'actualité, d'échanger les bonnes pratiques et les idées d'innovations environnementales
- Amélioration de la gestion des déchets des professionnels :
 - Médiation et sensibilisation des commerçants du centre-ville aux bonnes pratiques sur la gestion des déchets notamment des cartons
 - Collaboration avec Cap Atlantique et les commerçants du marché pour l'amélioration de la gestion des déchets du marché

Fort du succès rencontré par la première édition d'ENV'VIE ÉCO, une seconde édition sera proposée en 2023, avec notamment des ateliers thématiques et des diagnostics gratuits.

+ d'infos

Service Commerce et Vie économique
02 40 15 38 92 - commerce@ville-guerande.fr

Retour en images sur le lancement des illuminations de Noël by light, samedi 3 décembre 2022.



La Ville de Guérande récompensée pour son partenariat avec l'ESAT de Saillé

La Ville de Guérande a reçu le « Trophée de l'insertion et du handicap », un prix valorisant les initiatives en matière d'emploi pour les personnes en situation de handicap.

Le Secrétaire Général de la Préfecture, Pascal Otheguy, a remis le trophée au Maire, Nicolas Criaud, le 17 novembre dernier. Cette distinction récompense la Ville pour son action en faveur d'un « Partenariat avec le secteur protégé et adapté » avec l'Apeï Ouest 44. L'occasion de mettre un coup de projecteur sur le travail réalisé avec l'ESAT de Saillé, notamment pour la restauration scolaire à destination des enfants de l'école publique Jeanne de Navarre.



De gauche à droite : Pascal Otheguy, Secrétaire Général de la Préfecture, Nicolas Criaud, Maire de Guérande et Nicolas Cuegnard, Directeur APEI Ouest 44

+



De gauche à droite : Bertrand Nicolas, président de Breizh 5/5, Caroline Glon, présidente de l'association guérandaise VigiBreizh et Nicolas Criaud, Maire de Guérande.

Le 5 novembre dernier, le Maire Nicolas Criaud a inauguré un panneau d'entrée de ville Breizh 5/5.



Waku-waku manga !

Du 7 au 18 février 2023, la médiathèque fête le manga et la culture japonaise.

Pendant deux semaines, le centre culturel Athanor vibrera au son du waku-waku, cette onomatopée fréquemment utilisée dans la littérature manga exprimant l'impatience, l'excitation, la joie. Petits et grands pourront se plonger dans un programme d'animations pensé pour les connaisseurs et les curieux en tout genre observant encore de loin ce phénomène si populaire auprès des jeunes. À travers des expositions, des jeux et jeux vidéo, voyagez vers le pays du soleil levant ! Parmi les animations proposées, on retiendra des ateliers dessins, la présence de libraires ou encore la projection de films.

Retrouvez le programme détaillé dans le courant du mois de janvier sur www.ville-guerande.fr

+ d'infos

Médiathèque 02 40 24 75 91

« Dessine-moi Guérande » : Emma Burr poursuit la rencontre avec les Guérandais

Si un grand nombre de Guérandais a déjà rencontré la dessinatrice Emma Burr ou admiré ses dessins à la Porte Saint-Michel - Musée de Guérande, le dernier temps fort de ce projet d'exposition participative est réservé aux 45 élèves des ateliers culturels section arts plastiques.

Avec la complicité de Manuella Lahaye, professeure d'arts plastiques, un parcours d'éducation artistique et culturelle a été spécifiquement créé pour les jeunes âgés de 5 à 17 ans. Ce parcours incluait une visite de l'exposition, une séquence de croquis d'architecture, un temps de rencontre avec l'artiste et une balade dessinée dans les rues de la cité médiévale. Les œuvres des élèves de l'atelier arts plastiques seront exposées au mois de mars.

Parallèlement, un concours de dessin ouvert à tous est organisé. À la manière de l'artiste, dessinez-nous votre lieu préféré de Guérande et déposez vos productions avant le 26 février à la Porte Saint-Michel. Les plus convaincants seront récompensés !



Une élève en pleine séance de croquis d'architecture

+ d'infos

Porte Saint-Michel - Musée de Guérande
02 28 55 05 05

Infos pratiques



À Guérande, la poste vous accueille 6 jours sur 7

Après une réunion d'échange avec les élus municipaux, la poste de Guérande ouvrira plus tôt et fermera plus tard et ce dès à présent. En complément, un conseiller numérique proposera un accompagnement individuel au numérique.

Les nouveaux horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 18h30
Le samedi : 9h - 12h30

Quels sont les services proposés ?



Les opérations de courrier : affranchissement, achat d'enveloppes prêt-à-poster, emballages colis...



Les services de téléphonie mobile : abonnements, forfaits bloqués, recharges, kit prépayés et un large choix de téléphones mobiles.



L'accompagnement dans la gestion financière (compte courant, épargne, protection des biens et des personnes, aide au développement de projets.)



L'accompagnement au numérique : accessible à tous, ce service sera gratuit et disponible le lundi, mercredi et jeudi. Le conseiller numérique apportera une aide personnalisée dans l'utilisation des outils numériques : naviguer sur internet, faire des achats en ligne, réaliser des démarches administratives, se créer une adresse e-mail, installer et paramétrer une application mobile sur son smartphone...

Au-delà de cet accompagnement, la poste développe une offre complète de services en ligne, accessibles depuis votre domicile :

- envoyer un colis ou une lettre recommandée depuis son domicile,
- commander ou imprimer des timbres,
- choisir le jour de livraison d'un colis ou d'une lettre recommandée,
- suivre vos envois de courrier, colis et Chronopost.

+ d'infos

www.laposte.fr

Recensement partiel de la population

Du 19 janvier au 25 février 2023 inclus, 5 agents recenseurs recrutés par la Ville se présenteront à votre domicile. Munies d'une carte officielle, ces personnes vous remettront vos identifiants pour vous faire recenser en ligne : www.le-recensement-et-moi.fr. Si vous n'avez pas la possibilité de répondre par Internet, vous pourrez toutefois utiliser un questionnaire papier remis par votre agent recenseur.

Se faire recenser est un geste civique, obligatoire et utile. Vous êtes invités à réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs car il est primordial que chacun participe au recensement de la population.



Collecte des sapins de Noël : un sapin déposé est un sapin recyclé

Comme tous les ans, la municipalité met en place des points de collecte des sapins. Du mardi 3 janvier au mardi 31 janvier 2023, vous pouvez déposer vos sapins dans les espaces prévus à cet effet rue Vannetaise, sur le parking Sainte-Anne ou le parking de la Gaudinais. Vos sapins seront ensuite broyés puis utilisés comme paillage pour les massifs de fleurs de la ville de façon à protéger le sol et les plantations du froid et de l'évaporation de l'eau.



Pour une sobriété durable, désirable et choisie

Avec la crise de l'énergie, la sobriété est présente dans tous les discours. Rappelons tout de même que des experts internationaux du climat (GIEC) et des experts français de l'énergie nous alertent depuis 20 ans sur cette nécessaire sobriété énergétique.

A Guérande, nous élus VGES avons soulevé dès septembre la question de la diminution des consommations énergétiques de la commune pour faire face à l'augmentation du coût des énergies, en proposant de travailler collectivement sur le sujet avec les élus et les agents des services concernés. Depuis, rien. Jusqu'à ce que nous apprenions par la presse début novembre les décisions prises par la majorité, alors que dans les communes voisines, la question a été abordée en conseil municipal et a souvent fait l'objet d'un vote. A ce jour, nous n'avons toujours pas reçu d'écrit présentant le « plan de réduction énergétique » annoncé par M. CRIAUD dans son éditorial du dernier Guérande Magazine. Nous dénonçons donc à nouveau ce comportement a-démocratique de la majorité vis-à-vis des élus minoritaires et des Guérandais.

Les mesures de sobriété décidées par la majorité portent essentiellement sur la réduction de l'éclairage public, ce qui est loin d'être suffisant. D'autres actions comme la réduction de 1° du chauffage des bâtiments publics, l'arrêt de la ventilation en inoccupation, la suppression des veilles ont des impacts bien plus importants sur les consommations énergétiques.

Le dernier Guérande Magazine avait pour titre « Guérande prend de l'avance sur la transition énergétique », titre repris dans un article de 2 pages. Mais de l'avance sur qui et par rapport à quoi ? La loi énergie climat prévoit une division par 6 à l'horizon 2050 des émissions de gaz à effet de serre (GES) par rapport à 2012. Les experts du climat nous expliquent que du fait de l'inertie du système climatique il faut réduire le plus possible nos émissions de GES maintenant, si l'on veut rester dans une augmentation de température autour de 1,5 °C à la fin du siècle. Le titre évoqué ci-dessus suggère donc qu'avec les mesures déjà prises, Guérande se situe sur une trajectoire qui lui permettrait de diviser par 6 ses émissions de GES avant 2050. Encore faudrait-il avoir des outils permettant d'évaluer cela, ce qui n'est pas le cas actuellement. En attendant, gardons-nous de tout triomphalisme sur un sujet aussi grave et engageant pour l'avenir.

Nous ne pouvons pas nous contenter de mesures conjoncturelles pour faire face à la crise énergétique. Il faut aussi renforcer des politiques structurantes en matière de rénovation énergétique massive et performante des bâtiments et investir dans les infrastructures de transports collectifs et les mobilités actives.

Certains de nos concitoyens, malheureusement en nombre croissant, vivent déjà dans une forme de sobriété subie. Le 27ème rapport de la Fondation Abbé Pierre sur l'état du mal logement en France recense 4 millions de personnes qui sont non ou mal logées en 2022. Les politiques publiques menées notamment depuis 2017 ont entraîné une précarisation de couches entières de la population.

La sobriété ne se limite pas au domaine énergétique. Il s'agit bien de remettre en cause le modèle consumériste et capitaliste de recherche du profit et de mener de vraies politiques sociales et écologiques. Pour faire en sorte de vivre dans une sobriété désirable et choisie.



Vivons Guérande écologique et solidaire !

mercedes.forge@ville-guerande.fr
jean-noel.desbois@ville-guerande.fr
gaelle.estay@ville-guerande.fr
alain.legentil@ville-guerande.fr
<https://vges.fr>

La municipalité actuelle vient de vendre à un promoteur une grande partie de l'ensemble appelé carré Saint Jean. C'est un mauvais coup porté à Guérande et à son intra-muros. Les élus -qui ne sont que de passage- n'ont pas vocation à brader le patrimoine acquis par leurs prédécesseurs mais plutôt à le valoriser.

Besoin de revivifier l'intra-muros

La commune disposait avec ce patrimoine, d'un ensemble incomparable car unique au sein de l'intra-muros. C'est par cet ensemble conséquent qu'il fallait imaginer un plan ambitieux et global mêlant la culture, l'artisanat, le commerce, les échanges associatifs, voire quelques logements, pour redynamiser la vie de notre cité et constituer un deuxième poumon visant à équilibrer la seule place saint Aubin. Cet objectif ne peut être atteint qu'en suscitant des échanges avec l'extérieur et ne peut se limiter à une zone résidentielle supplémentaire dont les résidents n'aspirent légitimement qu'au calme et à la tranquillité.

Besoin de concertation

Les Guérandais ont de multiples idées sur le sujet et méritent d'être interrogés et écoutés. On ne peut les abuser en récusant toute alternative et en brandissant le manque d'argent. Le temps n'est plus aux projets qui tombent du ciel, encore moins des bureaux des promoteurs. La seule concertation de 2019 concernait l'ensemble très vaste des quartiers protégés et non précisément le devenir du carré saint Jean. Une concertation de quelques mois permettrait l'émergence de projets complémentaires, de pistes de financement innovants, pour arriver à une réalisation que les guérandais se seraient appropriée.

Pour bénéficier d'idées alternatives, il faut oser la concertation, oser les apports d'autres propositions, oser les financements par échanges et valorisation d'autres réserves foncières qui rapportent autant et permettront de sanctuariser les bijoux de famille de l'intramuros.

Besoin de vision à long terme

On ne peut abuser les guérandais en leur faisant simplement miroiter un joli dessin d'artiste d'une façade rénovée. En revanche imaginer comment bâtir un centre rénové en mettant toute la force de la puissance publique au profit de cet objectif, c'est ce qui différencie les bâtisseurs des fossoyeurs du patrimoine. Guérande et son intra-muros méritent mieux que ce projet morcelé et mal ficelé qui a surtout pour vocation de se débarrasser d'un dossier qu'on ne sait mener à bien.



Un nouveau souffle pour Guérande

charles.dekersabiec@ville-guerande.fr
sylvie.costes@ville-guerande.fr
jean-luc.baholet@ville-guerande.fr
<https://guerande-nouveausouffle.fr/>

Démocratie.

Le déroulement du conseil municipal du 9 novembre 2022 éclaire une conception pour le moins personnelle de la démocratie par l'équipe majoritaire à Guérande : refus d'interruption de séance, de vote à bulletin secret, de donner la parole, quant au fond, vote d'un bien communal sans débat, sans ouverture sur un projet global et sans justification autre que financière. La démocratie a pour base « l'égalité des droits entre les citoyens ». La démocratie électorale confie les décisions aux élus lors de suffrages, cependant, « elle requiert que les procédures veillent à intégrer dans les décisions les arguments et positions produits par les débats publics. » Notre groupe demande une véritable expression de la démocratie à Guérande, entre habitants et tous les élus, et entre élus.



Guérande l'avenir en presqu'île

guer.av.pres@gmail.com
<https://fb.me/bailhache2020>
www.bailhache2020.com

Chères Guérandaises, chers Guérandais,

L'année passée, la municipalité s'est évertuée à faire battre les cœurs des petits et des grands avec un nouveau plan lumière à l'occasion des fêtes tout en répondant à l'urgence climatique et énergétique en limitant l'éclairage public. Pour autant, la fête n'a pas été moins belle et nous savons le plaisir que vous avez eu à retrouver notre cité médiévale parée de ses plus belles couleurs hivernales.

L'actualité municipale de ces derniers mois fait face aux incertitudes des conflits mondiaux mais nous gardons le cap pour œuvrer au bon vivre de toutes et tous et vous offrir une nouvelle fois de belles fêtes.

La commune face aux hausses de charges

La forte augmentation des prix de l'énergie liée à la reprise économique post-Covid ainsi qu'à l'invasion de l'Ukraine n'en finit pas. Nous nous inquiétons des conséquences de l'inflation sur les services publics et nos budgets locaux. Contrairement aux particuliers, la Ville de Guérande ne bénéficie pas d'un « bouclier tarifaire énergétique » qui limite la hausse des prix de l'énergie à 4%. Ceci engendre une facture de + 280 000 € sur le seul coût des fluides au sein de la collectivité. Ce surcoût, c'est autant de réalisations que nous ne pourrons réaliser tous les ans et qui impactera directement votre quotidien.

Aussi, depuis le 1^{er} juillet 2022, suite au Décret n° 2022-994 promulgué par le Gouvernement, nous avons dû augmenter la rémunération des personnels communaux à hauteur de 3,5 %. Bien que nous soyons favorables à une hausse du point d'indice de la fonction publique pour compenser l'inflation et pour faire face à la concurrence croissante dans le domaine du recrutement avec le secteur privé, cette mesure grève notre budget de fonctionnement et nous contraint à limiter l'apport de services et de réalisations nouvelles sans qu'aucune contrepartie ne soit donnée à notre commune.

Nous regrettons que notre ville n'obtienne pas de compensations de la part du Gouvernement alors que ces hausses impacteront les projets dédiés aux habitants. Pour ces raisons, nous défendons l'ensemble des professionnels qui subissent également des hausses de leurs factures énergétiques car ils apportent eux aussi des services de proximité à l'ensemble de la population et souffrent des mêmes maux.

Carré Saint-Jean : heurts et intimidations

Le mercredi 9 novembre dernier, nous avons organisé un conseil municipal dédié à la présentation de notre projet pour le Carré Saint-Jean, projet que vous avez pu découvrir à travers ces pages et qui était inscrit dans notre programme lors des élections municipales. **Nous déplorons la tournure politique qu'a pris ce débat** avec la création d'un collectif soi-disant apolitique qui rassemble plusieurs élus d'opposition et dispose du soutien affiché de partis politiques d'extrême-gauche.

Nous avons reçu à plusieurs reprises les partisans d'un projet différent et écouté avec attention leurs souhaits mais, face au coût pharaonique de leurs propositions et les réalités économiques de la collectivité, nous ne pouvions pas répondre favorablement à leurs demandes et, d'autre part, ils ne souhaitaient pas entendre nos arguments !

Partisans d'un débat démocratique serein et apaisé, nous refusons les méthodes d'intimidation violentes cautionnées par certains : édition de fausses invitations pour perturber une réunion de présentation du projet aux riverains, avec insultes et menaces envers les élus, les participants et les agents de la collectivité. **Nous dénonçons avec force ces manipulations politiques qui font honte à la démocratie locale.**

La Ville de Guérande primée sur le handicap

Le jeudi 17 novembre dernier, Monsieur le Maire s'est vu remettre un « Trophée de l'insertion et du handicap » conjointement avec l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de Saillé pour récompenser nos initiatives menées en matière d'emploi pour les personnes en situation de handicap.

L'équipe municipale est pleinement engagée dans l'inclusion en mettant à disposition gratuitement des rampes amovibles pour permettre l'accessibilité des logements aux personnes à mobilité réduite. En organisant trois séances de cinéma par an, les « Ciné m'accueille », adaptées aux personnes en situation de handicap. Mais c'est aussi, la création d'une « Commission communale Accessibilité et Handicap » pour mieux comprendre les problématiques du quotidien des personnes en situation de handicap et comment y apporter des solutions.

Nous venons d'adhérer à l'association « Team 303 ». Cette structure apporte un soutien aux athlètes paralympiques locaux en prévision des Jeux paralympiques de Paris 2024. Notre participation permettra de donner une aide complémentaire à ces athlètes en leur offrant du matériel spécifique lié à leur handicap et répondre à leurs besoins lors des déplacements, des compétitions, des stages etc.

Nous vous adressons à toutes et tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année. Nous vous donnons rendez-vous les 10, 11 et 12 janvier 2023 pour les vœux dans les villages et le 17 janvier 2023, à 19 heures au complexe sportif de Kerbiniou pour les souhaits de bonne année à la population guérandaise.

Très belle année 2023 !

La Majorité municipale

Agenda

Janvier

P'tit déj pour bébés lecteurs

Mercredi 4 janvier, à 10h30 à la médiathèque
De 0 à 4 ans, sur réservation

Infos et résas : 02 40 24 75 91

Jeux vidéo

Samedi 7 janvier, de 14h à 18h
au centre culturel Athanor
Dès 9 ans

Infos et résas : 02 40 24 75 91

Atelier numérique : Des questions informatiques ?

Mardi 10 janvier 10h15 à 11h45,
à la médiathèque

Ouvert à tous, sur réservation

Infos et résas : 02 40 24 75 91

Cérémonie des vœux à Saillé

Mardi 10 janvier à 19h
à la salle municipale de Saillé

Cérémonie des vœux à La Madeleine

Mercredi 11 janvier à 18h
à la salle Saint-Joseph

Conférence : Pen-Bron

Pen-Bron, histoire, témoignages, évènements et évolutions qui ont façonné le centre hospitalier et son environnement remarquable. Sur invitation de la Société des Amis de Guérande, Andréa Le Masne, ancienne professeure d'histoire et de géographie, viendra présenter ses recherches sur l'hôpital de Pen-Bron.

Jeudi 12 janvier à 18h
au centre culturel Athanor

Cérémonie des vœux à Clis

Jeudi 12 janvier à 19h à la salle des Perrières

Inscriptions aux activités des vacances printemps

Lundi 16 janvier pour Les Guérandais /
Lundi 30 janvier pour Les hors commune.

Inscriptions à l'École Municipale des Sports

Ouverture des inscriptions
pour le 2^e semestre

Lundi 16 janvier
Infos sur le Portail Famille

Cérémonie des vœux à la population

Mardi 17 janvier à 19h,
au complexe de Kerbiniou

Ra'conte moi

Mercredi 18 janvier à 16h, à la médiathèque
De 4 à 8 ans, sur réservation

Infos et résas : 02 40 24 75 91

Nuit de la lecture

Venez frissonner le temps d'une soirée à Athanor, pour cette nouvelle édition de la Nuit de la lecture. Sur le thème de la peur, participez en famille à de nombreuses animations : lectures pour doudous, conte, escape game, jeux, chaîne de lecture...

Samedi 21 janvier, de 16h30 à 21h,
au centre culturel Athanor

Infos : 02 40 24 75 91

Atelier numérique : Des questions informatiques ?

Mardi 24 janvier 14h15 à 15h45,
à la médiathèque

Ouvert à tous, sur réservation

Infos et résas : 02 40 24 75 91

Jeux vidéo

Mercredi 25 janvier, de 14h à 18h
au centre culturel Athanor

Dès 9 ans

Infos et résas : 02 40 24 75 91

J'ai rendez-vous avec mes élus

Samedi 28 janvier, de 10h à 12h,
boulevard du général De Gaulle

Samedi numérique : La musique en ligne

Samedi 28 janvier 10h15, à la médiathèque
Ouvert à tous, sur réservation

Infos et résas : 02 40 24 75 91

Comptage des oiseaux dans les jardins

Samedi 28 et dimanche 29 janvier
Infos : www.bretagne-vivante.org



Spectacle : Sœurs

Par Les Échappés vifs.
Texte de Pascal Rambert.

Mardi 31 janvier à 20h30
au centre culturel Athanor

Infos et résas : 02 40 24 73 73
athanor@ville-guerande.fr

Février

Vacances : du 11 au 26 février

Cycle d'écriture par Hélène Saudubray

Thématique : La fête des voisins

Jeudis 2 et 16 février, 2 et 16 mars, 30 mars et le 13 avril de 18h30 à 21h, à la médiathèque
Sur réservation - Tarifs 50€ / 40€

Infos et résas : 02 40 24 75 91

Conférence : Développement durable, engagements internationaux et réalisations guérandaises

Sur invitation de la Société des Amis de Guérande, Pierre Thomas, ancien professeur d'université, propose une conférence autour de ce sujet.

Vendredi 3 février à 18h,
au centre culturel Athanor

P'tit déj pour bébés lecteurs

Samedi 4 février, à 10h30 à la médiathèque
De 0 à 4 ans, sur réservation

Infos et résas : 02 40 24 75 91

Jeux vidéo

Samedi 4 février, de 14h à 18h
au centre culturel Athanor

Dès 9 ans

Infos et résas : 02 40 24 75 91

Temps fort autour du manga

Du 7 au 18 février, à la médiathèque

Infos : 02 40 24 75 91

Atelier numérique : Des questions informatiques ?

Mardi 7 février 14h15 à 15h45,
à la médiathèque

Ouvert à tous, sur réservation

Infos et résas : 02 40 24 75 91



La Quête du Magicien

Atelier de découverte ludique de la Porte Saint-Michel à travers une quête fantastique constituée d'énigmes et de jeux, animé par un médiateur.

Mardis 14, 21 et 28 février, de 15h à 16h
De 4 à 6 ans, avec un accompagnateur,
4€ par enfant (gratuit pour l'accompagnateur)

Infos et résas : 02 28 55 05 05 /
porte.saintmichel@ville-guerande.fr

Le parchemin du Duc

Un jeu ponctué d'énigmes à résoudre et de mises en situation dans les différentes salles du monument, qui se termine par un atelier créatif permettant aux enfants de ramener un souvenir de ce moment.

Jeudis 16, 23 février et 2 mars,
de 15h à 16h30
De 7 à 11 ans, 5€

Infos et résas : 02 28 55 05 05 /
saintmichel@ville-guerande.fr

All on stage

Scène ouverte organisée par cinq jeunes du Spot 15-25 ans

Vendredi 17 février, de 19h à 21h
au centre culturel Athanor

Infos et résas : 02 40 24 73 30

Les Explorateurs voyagent dans le temps

Mardi 21 février, de 14h à 17h
De 7 à 12 ans, 5€

Infos et résas : 02 40 15 10 10

Ra'conte moi

Mercredi 22 février, à 16h,
à la médiathèque

De 4 à 8 ans, sur réservation

Infos et résas : 02 40 24 75 91

Les P'tits Explorateurs et les couleurs

Vendredi 24 février, de 10h à 11h30
De 4 à 6 ans, 5€

Infos et résas : 02 40 15 10 10

Exposition : Peintres et sculpteurs de leur région

Invitée d'honneur : Hélène Nué

Du vendredi 24 février au samedi 11 mars,
de 14h30 à 18h (sauf lundi et dimanche),
au centre culturel Athanor

Atelier d'écriture par Damien Porte-Plume

Thématique : La musique de l'écriture

Samedi 25 février de 10h à 12h30
et de 14h à 16h30 à la médiathèque
Sur réservation - Tarifs 30€ / 20€

Infos et résas : 02 40 24 75 91

Atelier numérique : Des questions informatiques ?

Mardi 28 février 10h15 à 11h45,
à la médiathèque

Ouvert à tous, sur réservation

Infos et résas : 02 40 24 75 91

Mars

Concert de la Philharmonie des 2 mondes à la collégiale

Avec les vents de l'orchestre, la Philharmonie interprétera les mélodies de Strauss et de Gounod, avant de rendre un vibrant hommage à Christophe Caron, grand sonneur de bombarde et compositeur qui a marqué la musique bretonne à Guérande et bien au-delà. De l'univers traditionnel, des cantiques et pièces écrites pour ensemble de bombardes jusqu'aux compositions contemporaines, l'orchestre, associé à Erwan Hamon à la bombarde, ravivera les mélodies qu'il aimait tant.

Dimanche 5 mars à 17h,
à la collégiale Saint-Aubin

Infos & résas

02 40 24 73 30
athanor@ville-guerande.fr



Ciné m'Accueille

Jeudi 16 mars à 14h15 au Ciné Presqu'île

Infos : 02 40 24 99 57

Concert dessiné : Tous pour un

Quand deux musiciens de talent rencontrent deux formidables auteurs de BD !

Vendredi 17 mars à 20h30,
au centre culturel Athanor
Service de baby-sitting gratuit proposé par le Spot 15-25 (voir page 11).

Infos et résas : 02 40 24 73 73
athanor@ville-guerande.fr

Commémorations à la mémoire des victimes de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Dimanche 19 mars,
au cimetière du centre-ville

Descriptions aux activités des vacances printemps

Lundi 20 mars pour Les Guérandais /
Lundi 3 avril pour Les hors commune

J'ai rendez-vous avec mes élus

Samedi 25 mars, de 10h à 12h, à Brézéan

Spectacle : Stella Maris

Un spectacle aux allures de paysage marin dans lequel on se blottit avec les plus petits, par Digital Samovar. De 6 mois à 3 ans.

Samedi 25 mars à 17h
au centre culturel Athanor

Infos et résas : 02 40 24 73 73
athanor@ville-guerande.fr

Exposition : Emma Burr, dessine-moi Guérande

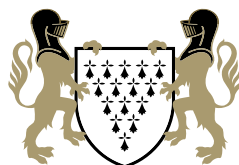
Dimanche 26 mars : dernière journée pour profiter de l'exposition à la Porte Saint-Michel - Musée de Guérande.

Infos : 02 28 55 05 05 - portesaintmichel.fr

Détail des événements à retrouver sur www.ville-guerande.fr

BONNE ANNÉE | 2023
BLOAVEZ MAD

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION
MARDI 17 JANVIER • 19H
COMPLEXE SPORTIF DE KERBINIOU



Ville de
Guérande

www.ville-guerande.fr